

Les fondations en Belgique

Profil du secteur

www.kbs-frb.be

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique fondée en 1976, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'accession au trône du Roi Baudouin. La Fondation est indépendante et pluraliste. Nous œuvrons pour améliorer les conditions de vie de la population.

[Avant-propos]

Avec la loi du 2 mai 2002, les fondations se sont vues officiellement confirmer, en Belgique aussi, leur statut d'acteurs dans la société.

Les fondations sont le produit d'une conception philanthropique et d'une tendance qui se manifestent avec de plus en plus de force depuis quelques années. On a recensé 94 nouvelles fondations dans notre pays entre 1992 et 2003. Il faut y ajouter les quelque 80 'Fonds nominatifs' qui ont vu le jour durant la même période sous l'égide de la Fondation Roi Baudouin.

Trop souvent encore, une fondation est perçue comme un équivalent élitiste de l'asbl et comme une structure qui ne trouverait sa légitimité qu'en elle-même. De fait, une fondation ne peut pas être sanctionnée par les actionnaires, par les membres de l'assemblée générale, par les électeurs... parce que son mode de gestion n'est pas celui d'une entreprise, d'une association ou d'un groupe de pression.

Pourtant, la légitimité d'une fondation tient bel et bien à sa pertinence sociale et est liée au grand public. Mais l'univers relativement clos des fondations a eu pour effet que les citoyens et les pouvoirs publics ignorent dans une large mesure ce que font précisément ces fondations et, surtout, à quoi tout cela sert.

C'est précisément pour cette raison que le secteur lui-même a récemment pris

deux initiatives qui appellent à davantage de transparence et démontrent que les fondations exercent une fonction utile dans ce qu'il est convenu d'appeler la 'société civile':

■ Le 17 février 2004 a été présenté le **Réseau belge de Fondations**, qui se veut une plate-forme de services et un forum d'échanges pour ses membres. Mais le Réseau veut avant tout créer dans la société les conditions et l'environnement propices au développement de la philanthropie et à la croissance du secteur.

■ 2003 a vu la constitution, au sein du European Foundation Center et avec la collaboration de la Fondation Roi Baudouin, de la **Research on foundations Task Force**, qui s'est assigné pour mission de donner une image plus précise du secteur en Europe. La présente brochure contient les premières données chiffrées qui ont pu être recueillies sur les fondations en Belgique. Il faudra encore attendre quelque peu pour avoir un profil européen des fondations. En 2004, la task force prendra de nouvelles initiatives pour affiner ce profil et plus tard le compléter par des données provenant des nouveaux membres de l'Union européenne. ■

Fondation Roi Baudouin

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site www.kbs-frb.be

Deze uitgave is ook beschikbaar in het Nederlands onder de titel: 'Stichtingen in België – Profiel van de sector'

Sommaire

- > Introduction p. 2
- > Qu'est-ce qu'une fondation? p. 2
- > Qui gère les fondations? p. 3
- > Quel est l'impact des fondations sur le plan de l'emploi et du volontariat? p. 4
- > Que représentent les fondations en termes financiers? p. 5
- > Comment les fondations dépensent-elles leurs ressources? p. 6
- > Dans quels domaines les fondations belges sont-elles actives? p. 6
- > Les fondations, catalyseurs de la philanthropie et de l'innovation p. 7
- > Qui sont les bénéficiaires? p. 7
- > Où va l'aide? p. 8

[Introduction]

Cela fait longtemps que des fondations déploient des activités en Belgique. Elles sont surtout connues du grand public pour leurs actions philanthropiques ou pour le soutien qu'elles accordent à l'un ou l'autre projet local. Des artistes et des associations bénévoles font également davantage appel à leur aide que par le passé.

On peut néanmoins affirmer sans exagérer que les fondations restent relativement méconnues du grand public. C'est en partie dû aux fondations elles-mêmes, qui ont jusqu'ici fait preuve d'un manque d'ouverture vis-à-vis du monde extérieur. C'est pourquoi aussi elles ne se connaissent pas, ou peu, entre elles.

En décembre 2001, 323 fondations au total étaient recensées et actives en Belgique. Un questionnaire, auquel un tiers des fondations a participé, nous a permis d'établir pour la première fois un profil des fondations belges.

[Qu'est-ce qu'une fondation?]

Une fondation peut être définie comme une organisation indépendante et sans but lucratif qui œuvre pour l'intérêt général.

Une définition communément admise est celle donnée par le European Foundation Centre:

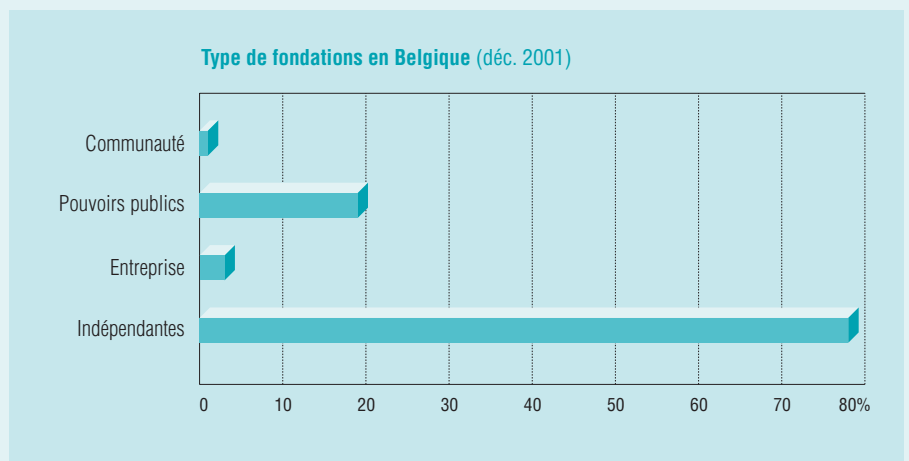
“Les fondations sont des organisations sans but lucratif qui disposent d'une source de revenus autonome et fiable, provenant (généralement mais pas exclusivement) d'une donation ou d'un capital. Les fondations ont leur propre organe de direction. Elles poursuivent des objectifs éducatifs, culturels, religieux, sociaux ou autres en octroyant des aides à des associations, des institutions caritatives, des établissements d'enseignement, des individus ou encore en mettant elles-mêmes des programmes sur pied.”

Il y a quatre types de fondations. La grande majorité des fondations belges (78%) est indépendante. Ces fondations indépendantes se chargent elles-mêmes de trouver leurs ressources financières et disposent d'une autonomie de décision. 19% des fondations

belges sont liées à une autorité publique: elles ont été créées (en partie) par des pouvoirs publics afin de réaliser des objectifs collectifs, entre autres dans les secteurs de l'enseignement, des arts et de l'énergie.

La Belgique ne compte que quelques fondations d'entreprises. La Fondation Roi Baudouin a cependant géré 16 fonds d'entreprises entre 1993 et 2001. Ces fonds ne sont pas de véritables fondations mais constituent une alternative à celles-ci. Il s'agit de partenariats temporaires qui ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre. Les fondations communautaires (ou fonds régionaux), qui sont au service de commu-

nautés locales, sont un phénomène très récent pour la Belgique. On n'en dénombre pour l'instant que quelques-unes. On peut aussi subdiviser les fondations selon la manière dont elles financent leurs activités. Certaines d'entre elles recourent uniquement à leur capital propre pour financer des bourses, des prix, des projets ou d'autres initiatives qu'elles soutiennent ou qu'elles mettent elles-mêmes sur pied. Elles se servent souvent pour cela d'une partie des revenus financiers annuels de leur capital. D'autres fondations organisent aussi des campagnes de récolte de fonds. Ces campagnes fournissent la totalité ou une partie des revenus à un quart des fondations belges.



[Qui gère les fondations?]

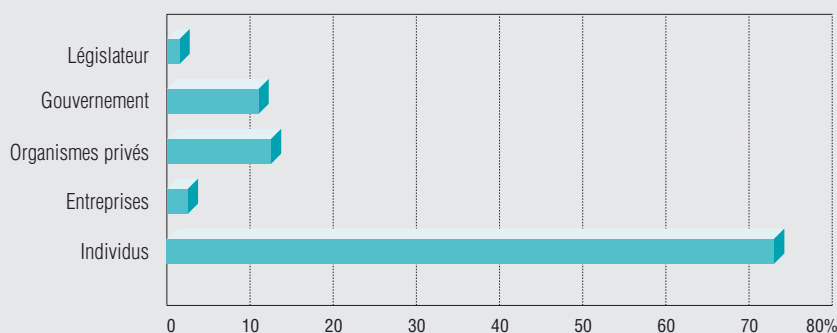
Dans une grande majorité des cas (73%), les fondations belges ont été créées à l'initiative d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Il est plus rare que les initiateurs soient des organisations privées (12%) ou encore le gouvernement ou le secteur public (11%). Seules quelques fondations ont été instituées par une entreprise ou par le législateur.

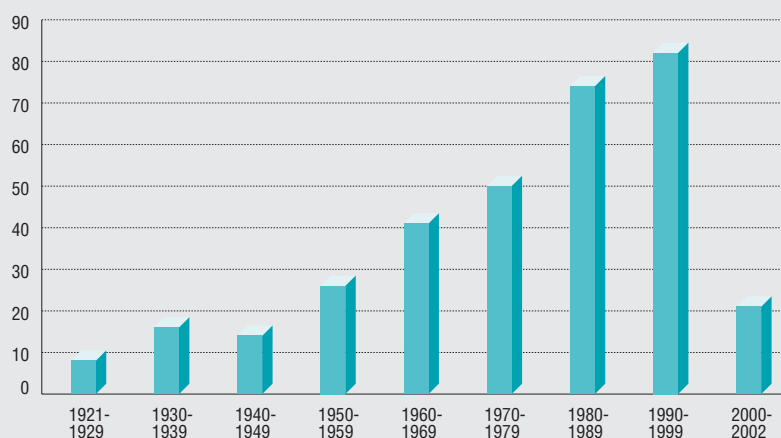
Il est clair que le secteur des fondations est en expansion et que son impact s'accroît. L'évolution intervenue entre 1921 et 2002 fait apparaître que plus de la moitié des fondations aujourd'hui actives ont vu le jour après 1980.

On ne peut passer sous silence à ce propos ce qu'on appelle les 'fonds nominatifs'. Créés par des individus, des associations ou des entreprises, ils poursuivent les mêmes objectifs que les fondations traditionnelles, mais ils ne disposent pas d'un statut légal autonome. Leur gestion est confiée à la Fondation Roi Baudouin. Environ 80 fonds de ce type ont été institués au cours des quinze dernières années.

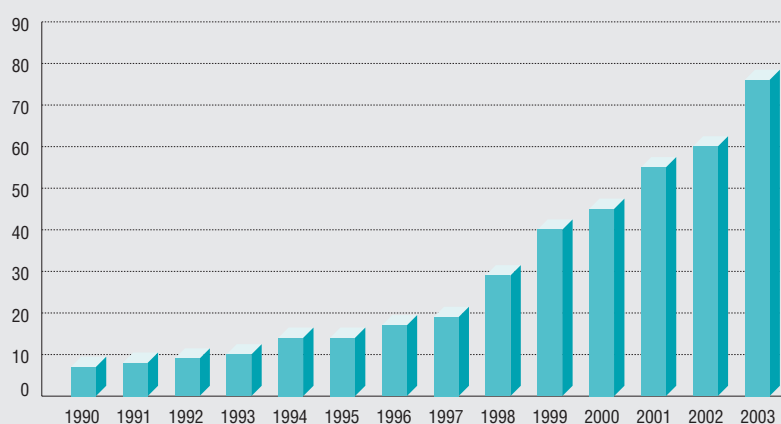
L'origine des fondations en Belgique (déc. 2001)



Nombre de nouvelles fondations en Belgique entre 1921 et 2002



Évolution du nombre de fonds gérés par la Fondation Roi Baudouin (1990-2003)



[Quel est l'impact des fondations sur le plan de l'emploi et de volontariat?]

Même s'il y a beaucoup de petites fondations qui ne comptent pas plus d'un seul membre du personnel, le secteur des fondations belges occupe un nombre non négligeable de personnes. Quelques fondations comptent plus de cent membres du personnel et deux dépassent même le millier de salariés, à savoir le FWO (Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek Vlaanderen) et le FNRS (Fonds National de la Recherche Scientifique).

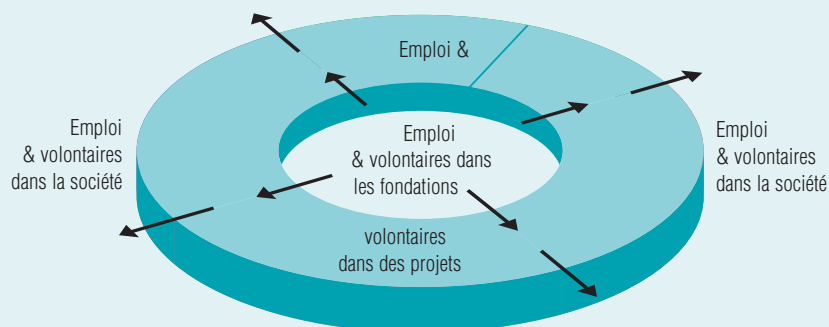
À ces emplois directs s'ajoutent tous les emplois indirects que les fondations créent ou favorisent. En octroyant des subsides ou des bourses, elles permettent en effet l'engagement de personnes dans le secteur des arts, des sciences et

du non-marchand. On peut donc parler d'un effet multiplicateur.

Comme à peu près toutes les organisations du 'tiers secteur', les fondations fonctionnent aussi avec un grand nombre de bénévoles. Sans bénéficier de la moindre rémunération matérielle ou financière, ceux-ci siègent dans des conseils d'administration, des comités de sélection et des groupes de pilotage de programmes ou se chargent de récolter des fonds. Ils contribuent à garantir un mode de décision démocratique et répercutent la voix de la société au sein de la fondation.

Vis-à-vis des volontaires aussi, on peut parler d'un effet multiplicateur. De nombreux programmes mis sur pied et soutenus par les fondations belges favorisent l'engagement de volontaires, la participation de la communauté et le capital social local.

Impact direct et indirect des fondations – effet multiplicateur



[Que représentent les fondations en termes financiers?]

Actif:

L'actif (le total du bilan) nous donne une bonne image des caractéristiques et de la taille des fondations.

Fin 2001, les 119 fondations étudiées possédaient ensemble un total de quelque 550.000.000 EUR d'actif (valeur comptable). Ce sont les 15 premières fondations de ce classement qui se taillent la part du lion: elles représentent ensemble 85% du total de l'actif.

Recettes:

Les fondations belges tirent leurs revenus de donations, du rendement que leur procurent leurs investissements ainsi que d'autres initiatives génératrices de revenus. Un nombre relativement grand de fondations belges perçoivent également des subventions publiques. En 2001, le montant total des revenus des fondations représentées dans l'échantillon s'élevait à environ 298.000.000 EUR.

Dépenses:

Les fondations belges de notre échantillon ont dépensé environ 150.000.000 EUR en 2001. Ici aussi, nous constatons que les quinze plus grandes d'entre elles prennent à leur compte l'essentiel des dépenses, à savoir 92%.

Les 15 plus grandes fondations belges en termes d'actif (déc. 2001)

Nom de la fondation	Actif en Euro
1 Fondation Roi Baudouin – Koning Boudewijnstichting	206.366.803
2 Fondation Marguerite Marie Delacroix – Stichting Marguerite Marie Delacroix	56 082 013
3 Fondation Bernheim Fonds	51 200 253
4 Fondation Francqui Fonds	41 278 102
5 Fondation Médicale Reine Elisabeth – Geneeskundige Stichting Koningin Elisabeth	21 680 144
6 Instituut voor Tropische Geneeskunde Prins Leopold – Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold	20 252 901
7 Chimay Wartoise	18 800 361
8 Centre Neurologique William Lennox	14 535 722
9 Le Collège d'Europe – Europa College	11 000 000
10 Fondation Simon et Lina Haim	7 246 446
11 Centre d'Economie Rurale	7 199 339
12 Fondation Prince Laurent – Stichting Prins Laurent	6 197 338
13 Fondation Fernand Lazard Stichting	5 723 355
14 Œuvre Belge du Cancer – Belgisch Werk Tegen Kanker	4 644 950
15 Fondation Claude Beckers	4 343 527

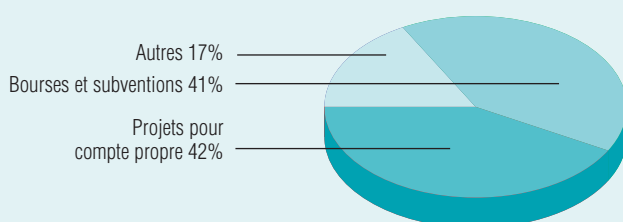
Les 15 plus grandes fondations belges en termes de dépenses (déc. 2001)

Nom de la fondation	Dépenses en Euro
1 Fondation Roi Baudouin – Koning Boudewijnstichting	35.364.541
2 Instituut voor Tropische Geneeskunde Prins Leopold – Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold	29 152 278
3 Centre Neurologique William Lennox	14 613 044
4 Fondation Marguerite Marie Delacroix – Stichting Marguerite Marie Delacroix	13 446 563
5 Centre d'Économie Rurale	7 984 905
6 Het Toneelhuis	7 895 504
7 Het Paleis – KJT	6 074 159
8 FWO (Fonds voor Wetenschappelijke Onderzoek – Vlaanderen)	3 393 872
9 Stichting Wereld Dorpen voor Kinderen – Opération Terre des Enfants	2.696.274
10 Stichting Vlaamse Schoolsport (SVS)	2 560 412
11 "Child Focus"- Centre Européen pour enfants disparus et Sexuellement Exploités – Europees Centrum voor Vermiste en Seksueel Uitgebuite Kinderen	2 461 244
12 Intermixt	2 313 342
13 Chimay-Wartoise	1 733 291
14 Fondation Tanguy Moreau de Melen – Responsable Young Drivers	1 335 554
15 Centre Antipoisons – Antigifcentrum	1 334 162

[Comment les fondations dépensent-elles leurs ressources?]

L'utilisation des ressources des fondations peut prendre différentes formes. Les dépenses couvrent l'attribution de bourses et de subventions, la mise sur pied de projets gérés par les fondations elles-mêmes ainsi que toute une série d'autres frais, dont les frais de fonctionnement.

Dépenses des fondations belges par catégorie (déc. 2001)



Les fondations belges consacrent 42% de leurs dépenses à des projets qu'elles gèrent elles-mêmes: elles dispensent par exemple des soins de santé, mettent sur pied des projets de prévention du cancer, mènent des actions dans des quartiers défavorisés ou montent des pièces de théâtre. Une partie à peu près équivalente (41%) est affectée à l'octroi de bourses et/ou de subventions à des tiers. 17% des dépenses couvrent des frais divers, tels que des frais administratifs, des frais d'acquisition d'actifs, etc.

Environ 60% des fondations belges combinent l'attribution de bourses et de subventions et la réalisation de projets pour leur propre compte.

[Dans quels domaines les fondations belges sont-elles actives?]

Le tableau suivant indique les domaines – tels qu'ils sont définis par le European Foundation Center – dans lesquels les fondations belges développent leurs activités. Leur principal terrain d'action est celui de l'art et de la culture: il bénéficie de 13 % de toutes les aides octroyées par les fondations. Mais les sciences sociales, l'enseignement et la formation de base ainsi que les sciences sont aussi des domaines privilégiés puisqu'ils reçoivent chacun plus de 10% de l'aide totale. Entre 5 et 10% des ressources vont à la santé, au développement international et aux relations internationales, aux services sociaux, à la philanthropie/volontariat ainsi qu'à la société civile. Enfin, le développement de quartier et le logement ainsi que le sport et les loisirs représentent l'un et l'autre 3%.

Des dépenses sont aussi consacrées, mais dans une moindre mesure, à l'emploi, à la religion, à l'environnement et au bien-être animal.

Les domaines d'activité des fondations belges (déc. 2001)

Domaines d'activité (bourses et projets)	% de l'aide totale	Montant en Euro
Art et culture	13%	15.812.652
Sciences sociales	12%	13.698.717
Enseignement et formation de base	11%	12.914.478
Sciences	10%	12.191.835
Santé	9%	11.147.144
Développement international et relations internationales	8%	9.394.750
Services sociaux	6%	7.313.481
Philanthropie/volontariat & initiatives sans but lucratif	6%	6.606.001
Société civile, législation et droits civils	5%	6.094.857
Développement de quartier et logement	3%	4.141.893
Sport et loisirs	3%	3.746.170
Autres	13%	15.523.117
Total	100%	119.077.859

[Les fondations **catalyseurs** de la **philanthropie** et de l'**innovation**]

Comme dans d'autres pays, les fondations belges se perçoivent comme des catalyseurs de la philanthropie contemporaine et de l'innovation. Elle mobilisent et génèrent des moyens pour un large éventail d'activités en accordant la préférence aux domaines de la vie sociale qui forgent l'image de l'avenir (comme l'art, la culture et les sciences sociales) mais aussi qui orientent des changements de société (comme le volontariat et la société civile).

Ce choix en faveur de la philanthropie et de l'innovation transparaît aussi à travers tous les types d'aide que donnent les fondations, qu'il s'agisse de bourses, de subventions ou de projets.

Type d'aide octroyée par les fondations belges (déc. 2001)

Type de financement/soutien	% de l'aide totale	Montant en Euro
Financement de projets pour compte propre	31%	37 347 315
Prix et récompenses	21%	25 422 726
Subventions en capital	11%	13 175 701
Soutien structurel à des organisations	10%	11 906 198
Aide à un programme ou à un projet de tiers	10%	11 602 550
Recherche	5%	5 999 539
Bourses d'étude	5%	5 498 089
Cofinancements	2%	2 562 582
Investissements dans un programme ou prêt en faveur de celui-ci	0.3%	396 926
Autres	4%	5 194 705
Total	100%	119 106 332

[Qui sont les **bénéficiaires**?]

Ce sont principalement des individus qui sont les bénéficiaires directs des fondations. Une analyse plus approfondie nous apprend toutefois que ces individus sont souvent soutenus pour le rôle qu'ils jouent dans leur communauté ou, plus largement, dans la société. La même conclusion s'applique également à la catégorie 'autres'. Dans la plupart des cas, il s'agit ici aussi d'initiatives d'intérêt général en faveur de la société (comme le soutien à des initiatives locales) ou d'initiatives novatrices (comme le soutien à des réseaux de recherche).

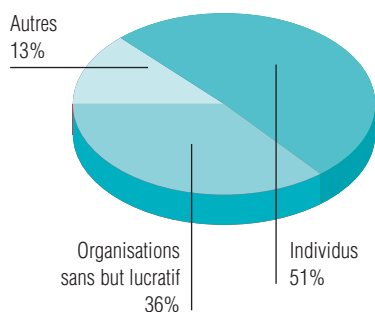
Lorsque l'on examine les publics qui sont aidés par les Fondations, on constate une double préoccupation. La première, et la plus importante, est celle qui concerne l'avenir de notre société. 17% de l'aide totale sont consacrés aux enfants et aux jeunes. Une seconde

préoccupation consiste à soutenir des groupes vulnérables qui risquent d'être exclus de la société: des handicapés, des personnes peu favorisées et à faible revenu, des immigrés et des réfugiés. Ces catégories représentent ensemble environ 32% du total des aides reçues.

Les publics-cibles des fondations belges (déc. 2001)

Public-cible	% de l'aide totale	Montant en Euro
Enfants et jeunes	17%	18.647.332
Handicapés	12%	13.536.555
Défavorisés / faibles revenus	12%	12.585.992
Immigrés / réfugiés	8%	8.041.578
Jeunes uniquement	3%	3.026.357
Familles	2%	2.250.972
Minorités ethniques	2%	1.876.093
Enfants uniquement	0%	27.949
Femmes / jeunes filles	0%	5.534
Alcooliques / toxicomanes	0%	1.669
Délinquants / anciens délinquants	0%	0
Autres (1)	42%	46.012.107
Total	100%	108.242.311

Types de bénéficiaires des fondations belges (déc. 2001)



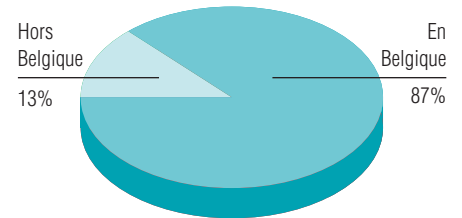
(1) À elle seule, une fondation prend à son compte 63% de la catégorie 'Autres': l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, qui s'adresse aux personnes du Sud et aux voyageurs.

[Où va l'aide?]

Une dernière question concerne la portée géographique de l'aide accordée. Celle-ci bénéficie à hauteur de 87% à des groupes et à des individus établis en Belgique. Ceci ne signifie cependant pas que d'autres pays et populations ne profitent pas de l'aide des fondations belges. Outre les 13% qui sont octroyés à d'autres pays de l'UE, à l'Afrique, à l'Asie/Pacifique, à l'Europe centrale et orientale, aux nouveaux États indépen-

dants et à l'Amérique du Sud (dans cet ordre-là), beaucoup de programmes sont mis sur pied en Belgique mais n'en ont pas moins une vocation internationale. Des étudiants de pays en développement, par exemple, peuvent suivre une formation dans nos instituts d'enseignement grâce à l'aide d'une fondation. Enfin, les fondations belges sont de plus en plus souvent actives dans des réseaux européens et internationaux.

Portée géographique des activités des fondations belges (déc. 2001)



[Conclusion]

Ce premier portrait de famille des fondations belges nous permet de tirer quelques conclusions prudentes. Tout d'abord, il faut bien convenir que le tableau est encore assez flou. Toutes les fondations n'ont pas participé à l'enquête, sans doute parce que c'était la première fois qu'on leur demandait de répondre à ce genre de questions,

et celles qui l'ont fait n'ont pas toujours complété tout le questionnaire. Cette photographie encore imprécise permet cependant d'affirmer que la communauté des fondations belges se compose principalement de fondations indépendantes qui ont été créées par des individus. Le secteur est aussi en plein développement, avec de fortes différences entre les petites et les grandes fondations en termes d'emploi, de participation de bénévoles, de total du

bilan, de recettes et de dépenses. Les données disponibles indiquent que les fondations belges sont des catalyseurs de la philanthropie contemporaine et de l'innovation. Elles partagent une préoccupation commune pour les jeunes et les catégories qui risquent de se retrouver exclues de la société. Enfin, il semble que les fondations belges investissent principalement dans notre pays, mais s'ouvrent aussi à l'Europe et au monde. ■

Adhérer au Réseau belge de Fondations ?

La loi du 2 mai 2002 accorde pour la toute première fois une reconnaissance juridique et un encadrement aux fondations belges. Celles-ci ont saisi cette opportunité pour se profiler au sein d'un réseau, qui a pour but de favoriser des échanges d'idées et de bonnes pratiques et de faire office de forum de rencontre pour le secteur.

Si votre fondation œuvre de manière durable et indépendante pour une société plus juste et plus démocratique, vous pouvez adhérer au

Réseau belge de Fondations.

Contactez:

Secrétariat du Réseau belge de Fondations
rue Brederode 21
1000 Brussel
Anne Van Lindt, coordinateur
tel. +32-2-549 02 94 (uniquement le mercredi)
e-mail vanlindt.a@ kbs-frb.be

> Pour toute information complémentaire :

Fondation Roi Baudouin
rue Brederode 21, 1000 Bruxelles
Frieda Lampaert, conseiller de programme
tél. +32-2-549 02 87
e-mail: lampaert.f@ kbs-frb.be
www.kbs-frb.be
CCP 000-0000004-04

Coordination: Frieda Lampaert, Vera Billen
Rédaction: Patrick Develtere, Luc Van Ootegem,
Peter Raeymaekers, HIVA-KU Leuven
Traduction: Michel Teller, Cyrano
Mise en page: Jean-Pierre Marsily
Impression: Orientaliste

Éditeur responsable:
Luc Tayart de Borms,
rue Brederode 21, 1000 Bruxelles



Fondation
Roi Baudouin